

# REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Registre n° 183

SEANCE du 15 mai 2006

Date de dépôt de la délibération par l'autorité préfectorale :

## OBJET DE LA DELIBERATION

**Plaque commémorative du char « Duguay-Trouin » - Don de l'association  
« Mémoire de la France d'Outre-Mer » - Acceptation par la Ville**

Monsieur Jean-Pierre Gillot, au nom des commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

L'association «Mémoire de la France d'Outre-Mer » a informé la Ville de son souhait de transférer à celle-ci les droits de propriété de la plaque commémorative concernant le sacrifice des combattants de l'Armée d'Afrique pour la libération de la Bourgogne et de la France, apposée auprès du char « Duguay-Trouin » cours Fleury, en contrepartie de l'entretien de celle-ci.

En considération de l'intérêt que représente ce don, il vous est proposé de l'accepter.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- accepter le don émanant de l'association « Mémoire de la France d'Outre-Mer », relatif à la plaque commémorative apposée auprès du char « Duguay-Trouin » ;
- décider que les frais d'entretien de cette plaque seront pris en charge par la Ville ;
- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**